



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152
www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 7 octobre 2019 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 4 929 683 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situé au 39, rue Sévigny. Le propriétaire a fait une demande de dérogation mineure, Règlement no 595-2007, afin de réduire la distance des lignes latérale et arrière du bâtiment complémentaire projeté.

Norme du règlement de zonage no 590-2007	Norme projetée	Dérogation demandée
Distance minimale des lignes latérales ou arrière : 1 mètre pour un mur sans ouverture 1.5 mètre pour un mur avec ouverture	0.45 mètre des lignes latérale et arrière (murs sans ouverture)	0.55 mètre

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 18 septembre 2019.

Martine Couture

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie, le 18 septembre 2019, à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 18 septembre 2019.

Martine Couture

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière